



Période probatoire ou période d'essai?

Par **thomas69**, le **19/05/2008 à 18:41**

Bonjour,

Pour mon premier post je me présente, Thomas, 26 ans, Lyonnais depuis peu, responsable commercial dans une filiale régionale d'une grande agence de com interactive.

J'ai été embauché en tant que commercial dans cette société en Aout 2007, cadre, j'ai réalisé une période d'essai de 3 mois renouvelé une fois. Au terme de cette période j'ai eu une proposition d'une autre société, mon employeur ma fait une contre proposition que j'ai accepté, a savoir un poste de responsable commercial régional.

Il ma demandé de rompre ma période d'essai pour qu'il puisse établir un nouveau contrat, ce que je n'aurais pas du faire, mais dans l'euphorie... Il m'a donc fait un nouveau contrat assortit d'une nouvelle période d'essai, cela fait 3 mois, et il me menace aujourd'hui de mettre un terme à ma période d'essai car les résultats ne sont pas satisfaisants.

Malgrès le fait que je suis à l'initiative de la rupture de période d'essai du premier contrat, il y a 2 contrats successifs? Est ce donc une période d'essai ou un période probatoire

Merci